

L'hebdo

**Aperçu des activités de la semaine
du lundi 17 au dimanche 23 juillet 2023**



POLICE
RIVIERA

313 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

101 interventions



SDIS
RIVIERA

15 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Corseaux



20.07.2023 - 1550 : danger

Une présence policière est requise sur la route de Lavaux suite à une chute de pierres sur la chaussée tombées probablement d'un camion. Le chauffeur est retrouvé et dénoncé à l'autorité compétente. Il effectue les nettoyages de la chaussée à plusieurs endroits. Le service de voirie communal est également mandaté pour le nettoyage de la chaussée afin d'éviter tout risque pour les usagers de la route.

22.07.2023 – 2215 : pollution sonore

Un automobiliste qui provoque une forte pollution sonore sur la route de Châtel-St-Denis est dénoncé à l'autorité compétente.



La Tour-de-Peilz



20.07.2023 - 1452 : important incendie d'une toiture au centre-ville

Alors qu'un incendie se déclare dans la toiture d'un immeuble locatif, un large dispositif de secours est mis en place. Au total, plus d'une trentaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés avec une douzaine de véhicules (dont des tonnes-pompes, des camions-échelles et un véhicule Poste de Commandement). La maîtrise totale du sinistre nécessite plusieurs heures d'intervention, jusqu'au lendemain matin. Des équipes du SDIS Ouest-Lavaux, du SDIS Cœur-de-Lavaux et du Service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL) viennent sur les lieux en renfort. Parmi les autres intervenants se trouvent des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale, Ambulance Riviera, le Soutien sanitaire opérationnel (SSO) et un inspecteur de l'ECA notamment.



Montreux



Clarens, 17.07.2023 – 1700 : chiens non tenus en laisse

En cours de patrouille cycliste sur les quais, un policier remarque deux chiens détachés, gambadant sur la plage alors que la signalisation en place oblige les canidés à être tenus en laisse. Leurs propriétaires sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 17.07.2023 – 1930 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté sur la rue du Lac, alors qu'il circule sur sa trottinette électrique sans avoir un permis de conduire de la catégorie M requis entre 14 et 16 ans. Ses parents sont avisés des faits. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

18.07.2023 – 0010 : ouverture tardive d'un établissement

Une patrouille policière intervient à l'avenue des Alpes pour un établissement public encore ouvert, après l'heure autorisée, avec des clients installés sur la terrasse. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Caux, 22.07.2023 – 1855 : accident de parapente

Police Riviera et la Police cantonale interviennent suite à un accident de parapente qui s'est produit à 300 mètres de la buvette de la gare de Jaman. Le pilote a perdu la maîtrise de sa toile qui s'est refermée sous l'impulsion de courants provoquant sa chute d'une hauteur d'une dizaine de mètres. Il est immédiatement pris en charge par la REGA et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Là, il est auditionné par les policiers. Il ne souffre que de quelques contusions et hématomes superficiels.

Clarens, 23.07.2023 – 1715 : pollution sonore

Un automobiliste effectue plusieurs accélérations bruyantes sur la rue du Lac alors qu'il se trouve dans une file à l'arrêt. Il est dès lors intercepté par un policier et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



Vevey



POLICE
RIVIERA

19.07.2023 - 1200 : conduite d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis

Deux frères de 10 et 13 ans sont interceptés à la Place Ronjat, alors qu'ils circulent sur deux trottinettes électriques sans avoir l'âge requis pour pouvoir être au bénéfice d'un permis de conduire. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.

23.07.2023 – 0215 : ouverture tardive d'un établissement

Une patrouille policière intervient à l'avenue de la Gare pour un établissement public encore ouvert, après l'heure autorisée, avec des clients installés et consommant sur la terrasse. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



POLICE
RIVIERA

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
17.07.23	Territet, Av. Riviera	50 km/h	68 km/h	*	61	*
19.07.23	Montreux, Rue du Temple	50 km/h	83 km/h	*	27	*
20.07.23	Saint-Légier, Route d'Hauteville	50 km/h	62 km/h	*	46	*
21.07.23	Vevey, Rue de Fribourg	30 km/h	45 km/h	*	23	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	33'530	41	32	0.218 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	19'271	2	0	0.010 %